

## **Le patrimoine matériel en France depuis l'après guerre, objet de culture savante et de culture populaire. De la difficulté de définir un objet support de représentations et de pratiques multiples mouvantes.**

**Thibault Le Hégarat**

Je remercie le comité organisation d'avoir accepté d'accueillir aujourd'hui un jeune chercheur qui a débuté sa thèse en octobre 2011 et je l'invite à être bienveillant face aux modestes contributions que j'apporterai à cette journée d'études par cette communication.

**« Le bien patrimonial appartient au plus grand nombre. Agencé, modifié au fil des siècles, il est le témoin muet des grandeurs et des misères d'une région. Il est aussi, car c'est bien là un des rôles les plus marquants aujourd'hui du patrimoine, un repère pour les hommes de ce temps. Reçu des générations passées, il crée des devoirs aux générations présentes. »** Citation de Dominique AUDRERIE, dans l'introduction à son ouvrage *Questions sur le patrimoine*.

Voilà une forme de définition (incomplète) mais que vous invite à garder à l'esprit dans le cadre de cette communication.

Je me suis proposé dans cette communication de traiter du sujet du patrimoine et de le mettre en regard avec les deux thèmes qui structurent cette journée, la culture populaire et la culture grand public. En cherchant une orientation à cette communication, je me suis d'abord demandé si le patrimoine avait toute sa place dans cette journée d'études. Le patrimoine ne relève-t-il pas plutôt d'un haut degré de culture, d'une culture savante et élitiste ? Ne nous sommes pas déjà tous retrouvés devant une œuvre, d'un artiste pourtant mondialement connu, qui demeurerait cependant hermétique à notre compréhension ? Comment comprendre par exemple l'art moderne sans recourir à des ouvrages d'historiens qui nous proposent les clés pour l'appréhender ? Je n'avais pas conscience que la fontaine et la cascade devant la BU de l'UVSQ constituaient une œuvre d'art jusqu'à ce qu'un historien du patrimoine ne m'en explique la signification.

Ainsi, comment comprendre le titre de patrimoine reconnu à une œuvre, comment expliquer les mesures conservatoires qui sont déployées, sans recourir à la parole du savant ? Le patrimoine n'était-il donc pas hors de la culture populaire ?

Bien sûr que non.

Nous serons d'accord sur le principe, je pense, pour dire que le patrimoine relève aussi de la culture populaire.

L'un de mes axes de recherche est celui de la démocratisation de l'accès au patrimoine : comment s'est faite cette démocratisation ? Quand et selon quels rythmes ? Grâce à qui ou à quoi ?

Cette démocratisation, nous l'avons tous constaté : rappelez vous ces fois où vous avez patienté parfois plus d'une heure dans la file d'attente devant le château de Versailles, le musée d'Orsay ou Beaubourg. Comme je le montrerai plus tard, le patrimoine ne serait pas par essence le domaine réservé de la culture élitiste. Le patrimoine, existe aussi bien dans et hors de la culture grand public.

Où vais-je vous emmener ?

(I) Je vais vous présenter les contours de mon objet ; non pas en proposer une définition précise et définitive, mais circonscrire le champ de mon étude, pour vous expliquer ensuite les enjeux de sa définition.

(II) Puis je m'intéresserai aux représentations du patrimoine qui coexistent, en rappelant ce que fut le patrimoine pour les Français tout au long du XXe siècle.

(III) Enfin, je traiterai des pratiques autour du patrimoine.

## Définition de « patrimoine matériel »

Il y a une difficulté à définir de manière simple le « patrimoine ». Les définitions sont plurielles, divergentes selon les acteurs en particulier parce que tous ne rangent pas les mêmes objets sous la définition de « patrimoine » ; il y a des conceptions larges et d'autres plus restreintes du patrimoine.

On pourrait sûrement consacrer une communication à débattre de la définition du patrimoine. Ce n'est pas le but ici, même si nous en ébaucherons une définition à l'aune des thématiques de cette journée d'études, qui sont la culture populaire et la culture grand public. Plus que de conclure à une définition, nous souhaitons ici comprendre pourquoi il existe des définitions divergentes du patrimoine. L'objectif est de montrer qu'un objet comme le patrimoine ne peut pas être aisément catégorisé. Objet de culture savante ? De culture populaire ? Les deux ? Dans quelle mesure alors ?

Ce qui le rend notamment complexe à analyser et ce qui rend difficile d'en fixer une définition, c'est aussi que le patrimoine fait partie des « objets frontières » qui sont étudiés par plusieurs disciplines scientifiques autres que l'histoire et même en dehors des sciences sociales. Comme en témoigne le Laboratoire d'Excellence Patrima. C'est dans le cadre de Patrima que j'effectue mes recherches, et cette fondation coordonne des recherches dans plusieurs disciplines, avec des thèses en chimie, physique optique, géologie, ingénierie robotique, lettres, mais aussi bien sûr en histoire (médiévale, moderne et contemporaine). En fédérant depuis 2011 des chercheurs autour d'un même objet, Patrima s'est donné pour objectif de développer à terme les sciences du patrimoine dans un esprit transdisciplinaire, c'est à dire en faisant dialoguer les disciplines, leurs approches et leurs conclusions. Et si on interrogeait tous ces doctorants et leurs encadrants, nul doute que les définitions qu'ils fourniraient du patrimoine seraient différentes d'une personne à l'autre.

Nous resterons en tout cas aujourd'hui dans le cadre exclusif de l'histoire.

Il faut donc d'abord nous entendre sur ce qu'est le « patrimoine matériel », tel que nous l'entendons à la fois dans notre travail de recherches et dans le cadre de cette communication. Présentons les contours de ce terme à travers les différents sous-ensembles retenus pour ce travail :

<u>Patrimoine matériel bâti :</u>	<u>Arts graphiques, plastiques</u>	<u>Hors de la création humaine,</u>
- architecture contemporaine	<u>et art monumental</u>	<u>mais support de représentations</u>
- monuments et édifices	- statuaire	<u>et aménagé par l'homme :</u>
religieux ou profanes	- peinture	- le paysage
- vestiges anciens	- architecture	

→ Le patrimoine matériel est ainsi apparenté à l'art, la création, l'urbanisme, le bâti. Ce qui définit le patrimoine matériel, ce sont (bien sûr) sa matérialité, ses caractères formels, les qualités esthétiques et artistiques que certains observateurs lui prêtent, mais aussi sa fonction de témoin historique.

La conséquence première, c'est qu'une œuvre à qui on attribue le titre de « patrimoine » entre de fait dans un héritage collectif à transmettre aux générations futures. Et donc doivent s'appliquer des mesures conservatoires afin de permettre cette transmission.

Mais où se situe la frontière du patrimoine ? Où est la limite entre "l'ordinaire" et le patrimonial ?

Un outil existe pour tracer une délimitation "officielle", c'est la labellisation, qui pérennise ainsi la patrimonialisation d'une œuvre. De grands labels, on peut en citer deux principaux : celui de Patrimoine Mondial de l'humanité (délivré par l'UNESCO), et l'inscription à l'inventaire des monuments historiques.

Mais ce n'est pas seulement une question de labellisation, le terme de patrimoine n'est pas uniquement une étiquette, c'est aussi fréquemment une qualité attachée à une « œuvre » au sens large. Le patrimoine est aussi une culture populaire développée par la base. Pour prendre un exemple générique, les habitants d'une commune peuvent attribuer le qualificatif de « patrimoine »

à l'église de leur commune sans que celle-ci n'ait pour autant le moindre label. Se pose alors la question suivante : le patrimoine de qui ? Le patrimoine pour qui ? De tous les Français ou d'une partie seulement ? De là émerge la distinction entre patrimoine national et patrimoine local ; la différence est qu'il est plus ou moins partagé, plus ou moins reconnu.

Si la labellisation fait acte de patrimonialisation indéniable, la médiatisation à la télévision n'a-t-elle pas un rôle également ? Rappelons que dans le contexte de la chaîne de télévision unique (jusqu'en 1964) le passage à l'antenne offre une formidable visibilité parce que les spectateurs sont très nombreux à regarder le même programme. De fait la médiatisation procure de la reconnaissance. Pour les défenseurs du patrimoine local, un sujet de JT ou une émission sur leur localité a valeur de légitimation du patrimoine qu'ils mettent en avant.

Cela nous amène à nous intéresser au champ des représentations. Reconnaître à une œuvre un caractère patrimonial ne va pas de soi, des représentations concurrentes peuvent s'opposer autour d'un même objet. Certains ont une définition large du patrimoine ; d'autres une définition plus restreinte. Si le patrimoine matériel relève de plusieurs registres et peut être placé dans plusieurs catégories, c'est avant tout parce qu'il est l'objet de l'attention d'acteurs multiples.

## Les acteurs

- Selon l'œuvre considérée, le patrimoine est l'objet de l'admiration aussi bien d'un public international que des seuls riverains : la basilique du Sacré Cœur à Paris est connue et visitée chaque année par des millions de touristes ; à l'opposé, les habitants d'une commune peuvent tirer une grande fierté de la petite église collégiale de style gothique de leur village.

- Le patrimoine est au centre de débats qui convoquent l'esthète comme l'aménageur ; le premier débattrait des qualités formelles de l'œuvre, de sa valeur artistique ou historique ; le second discuterait de la nécessité de conserver une œuvre au regard du projet d'aménagement d'un quartier, et se demanderait s'il est bien nécessaire de conserver un immeuble médiéval insalubre ou s'il en faut pas plutôt le raser pour reconstruire à la place des logements neufs dans un contexte de pénurie de logements.

- C'est pourquoi le patrimoine est vu par certains comme une richesse à conserver et éventuellement à rénover, tandis que pour d'autres il est un élément contrariant du paysage urbain qu'il faut supprimer au nom de la modernité et des besoins du plus grand nombre.

Ces représentations contradictoires sont le fruit d'acteurs très différents, et les débats que nous avons ébauchés ont été particulièrement vifs à partir des années 1960 : en effet des associations de riverains ainsi que des journalistes se sont alarmés de la mise en danger de pièces patrimoniales précieuses dans le contexte des grands travaux des Trente Glorieuses. Ainsi, on peut citer les critiques qui ont émergé autour de certains aménagements, j'en citerai un : l'émergence du couloir de la chimie le long du Rhône fut par exemple accusé de dégrader le paysage et l'environnement par la multiplication des usines et leurs rejets de toute sorte (fumées, écoulements, etc...) ; ces usines furent naturellement accusées de polluer, mais aussi de porter atteinte au paysage. Je pourrais multiplier les exemples puisqu'encore aujourd'hui, des conflits sont fréquents autour de la question de la conservation patrimoniale, sans aller jusqu'à évoquer les catastrophes industrielles qui endommagent des vestiges comme des paysages.

Il faut donc déjà relever que pour certains acteurs, tout ne relève pas du patrimoine et que donc tout n'a pas vocation à être préservé, conservé, rénové. Et il ne s'agit pas là que de considérations budgétaires, mais bien de représentations divergentes quant au caractère précieux d'une œuvre.

*Il faut néanmoins se garder d'une vision réductrice dans laquelle s'opposeraient d'un côté les acteurs locaux, promoteurs d'une culture locale populaire, et de l'autre l'Etat, au sommet, grand aménageur, qui ferait détruire des vestiges architecturaux ou à tout le moins, qui laisserait à l'abandon des œuvres précieuses. Le patrimoine n'est pas un terrain où s'opposent le haut et le bas, même si des tensions sont parfois vives entre les deux (les approches sont différentes, le raisonnement n'est pas à la même échelle). Il est vrai que le patrimoine est fréquemment poussé par le bas, par les défenseurs d'un patrimoine local, d'une culture populaire. Mais l'Etat est également un « créateur » de patrimoine, il dispose pour cela d'outils puissants, comme la labellisation. La patrimonialisation est alors un enjeu (notamment économique avec le tourisme). Il s'agit aussi pour les défenseurs du patrimoine de revendiquer la richesse culturelle d'une localité, puis la promouvoir. Car il est évident pour nous qu'il s'agit là d'une culture populaire qui développe un sentiment de fierté.*

Que dire du patrimoine au regard de la thématique de cette journée, la « culture grand public » ?

Premièrement, nous pouvons constater que le XXe siècle est une période de découverte (ou de redécouverte) et de reconnaissance du patrimoine français. Plus spécialement la seconde moitié du siècle est une période durant laquelle le patrimoine et ses enjeux émergent dans l'espace public, politique comme civil. Les Français ont à cette époque pris conscience de la diversité et de la richesse de leur patrimoine ; plus précisément c'est à cette période que le patrimoine s'est imposé dans l'imaginaire collectif français, et la population s'est mise à reconsidérer les vestiges du passé en leur conférant une valeur nouvelle.

Les défenseurs du patrimoine local n'ont jamais été aussi nombreux qu'au second XXe siècle, qu'il s'agisse d'amateur isolés, de riches mécènes, d'édiles ou d'associations structurées. S'agissant du nombre de ces associations sur le XXe siècle, j'aurai des chiffres précis à vous fournir lors d'une prochaine communication. En tout cas, leur visibilité médiatique va croissant, dans la presse locale comme à la télévision publique nationale.

Radio et télévision publiques ont d'ailleurs développé une ambition, sous l'initiative de quelques journalistes passionnés : celle d'éduquer les Français au patrimoine en leur faisant découvrir par l'image et le son, la richesse patrimoniale de la France. Dans ce domaine, une émission majeure est celle de Pierre de Lagarde, *Chefs d'œuvre en péril*. L'émission débute en 1962 et se prolonge jusqu'en 1992. Pour chaque émission, thématique (par type d'édifice, par époque ou par région), le journaliste visite la France et expose des situations diverses : tantôt il rend hommage aux passionnés du patrimoine qui ont restauré sur leurs fonds propres un monument historique ; tantôt il dénonce l'état d'abandon dans lequel se trouvent des œuvres uniques. L'émission connaît un franc succès et a permis à nombre de Français de découvrir le patrimoine de leur pays. Sa démarche était de susciter l'émulation chez les Français, de les associer à la conservation du patrimoine. Plus largement, toutes les émissions sur le patrimoine partagent l'objectif plus modeste de donner l'envie au public de visiter les lieux et les vestiges montrés à l'écran, de les rendre sinon acteurs, au moins consommateurs de leur patrimoine.

## Les pratiques

Le XXe siècle est bien le siècle durant lequel le patrimoine s'impose dans les esprits. Et aussi dans les pratiques. Un premier apogée est repérable en 1980 avec l'année du patrimoine. Portée par le ministre de la culture d'alors, Jean-Philippe Lecat, dans le gouvernement Raymond Barre, cette

année est la consécration de trois décennies d'éducation au patrimoine. Durant cette année consacrée au patrimoine, une première en France, les Français sont invités à sortir de chez eux et à visiter toutes les villes, musées, vestiges architecturaux... qui se sont prêtés à l'événement. Même dans la manière de le considérer, le patrimoine a évolué. Depuis les années 1970 il est devenu « un service consommable », et avec Jack Lang à partir de 1981, il devient « l'apanage de tous » (Jean-Yves Andrieux). Le patrimoine est définitivement inscrit dans l'ère de la culture de masse, il relève désormais indéniablement de la culture grand public. Dans le même temps, beaucoup d'initiatives ont contribué à rapprocher le patrimoine de son public : médiatisation plus grande, meilleure information visant à une meilleure compréhension des œuvres, amélioration de l'accessibilité des lieux patrimoniaux, organisation d'événements culturels sur des sites historiques pour rapprocher aussi présent et passé.

Chaque année, les journées du patrimoine, les 3<sup>e</sup> dimanche de septembre, rappellent que le patrimoine est un objet de culture populaire : la foule qui s'y presse est non seulement plus grande, mais aussi plus diversifiée sociologiquement que le reste de l'année.

Qu'en déduire alors ? Que le patrimoine serait passé de la culture savante, élitiste et valorisée, à la culture populaire des files d'attente lors des journées du patrimoine et des petits musées de communes de province en mal d'attractivité et de tourisme ? Le patrimoine relève-t-il aujourd'hui plus de la culture populaire que de la culture savante ?

Je crois pouvoir répondre que non. D'abord parce que le patrimoine n'a jamais cessé d'être un objet de culture savante dont toute la richesse ne saurait être révélée sans le concours de l'expert, hier comme aujourd'hui. Il y a besoin du savant, de l'esthète, pour légitimer le label de « patrimoine » et pour démontrer de la valeur d'une œuvre. Sans l'expert (qu'il soit critique d'art, historien ou architecte) alors pas de raison de conserver une œuvre, encore moins d'en financer la conservation. La situation actuelle est que le patrimoine parvient à se maintenir à la fois dans la sphère de la culture valorisée et valorisante, tout en étant entré également légitimement sur le terrain de la culture grand public.

Si vous avez suivi depuis le début de cette communication, j'ai évoqué tantôt la culture populaire, tantôt la culture grand public, comme si les deux étaient interchangeables. C'est un abus de ma part, et je souhaite terminer en revenant sur ces deux thèmes forts de la journée.

Culture populaire, culture grand public, quelles définitions, quelles limites ? Je ne trancherai pas à moi seul ; est-ce que mon sujet, celui du patrimoine, peut permettre de distinguer plus précisément ce qui les différencie ? Peut-être, c'est pourquoi je proposerai ici rapidement une distinction entre les deux à partir du critère de la fréquentation du patrimoine :

- on pourrait voir le patrimoine relevant de la culture populaire comme un patrimoine à faible rayonnement, attaché à un terroir et valorisé par des acteurs locaux. Ce seraient donc des lieux et des monuments modérément attractifs mais qui génèrent tout de même des flux touristiques et qui peuvent participer à l'organisation économique d'une commune ou de sa région.

- par contraste, le patrimoine relevant de la culture grand public est le patrimoine partagé, celui qui a un rayonnement national, qui est connu du plus grand nombre, ce sont les lieux et monuments massivement visités qui captent les flux touristiques les plus importants. C'est le patrimoine labellisé, encadré par des acteurs puissants comme la région, l'Etat et ses ministères, par opposition au patrimoine porté par la base, par des acteurs locaux à une échelle inférieure et qui disposent d'outils plus modestes. Le patrimoine grand public, c'est le patrimoine relevant de la culture collective, sinon de la culture nationale, voire du patrimoine de l'humanité.

Où est alors la limite entre les deux ? Quand est-ce qu'un objet patrimonial passerait de la culture populaire à la culture grand public ? En terme de fréquentation, existe-t-il une masse critique du nombre de visiteurs qui permette d'atteindre le niveau supérieur de la « hiérarchie » ?

Difficile de répondre. Comme tout seuil chiffré, il serait un peu arbitraire. Néanmoins, le rayonnement international de certains objets patrimoniaux est un indicateur intéressant. Il témoigne de la capacité de la culture française à dépasser les frontières et à se rendre attractive. Mais qu'est ce qui rend attractif le Mont Saint-Michel, la côte d'Azur ou les Alpes françaises ? Cette fois, le regard est inversé : pour attirer des visiteurs étrangers, un monument doit être considéré comme représentatif de la culture française, témoigner de son héritage historique, ou encore représenter un trait original de la culture nationale ou européenne. Bien sûr il ne faudrait pas oublier le rôle du marketing et de la publicité dans la construction de représentations qui permettent de promouvoir le patrimoine, mais tout cela nous emmènerait trop loin. En tout cas, cela nous permet de voir que des acteurs étrangers peuvent aussi participer à la définition du patrimoine de par leurs propres représentations.

Voici la contribution que je pouvais apporter à la réflexion de cette journée. Je vous remercie de votre attention.